

Dossier d'autorisation d'urbanisme

05009921Q0001

Carentan Les Marais - Manche

Type

Permis de demolir

État

Autorisé

Autorisation

19/03/2021

Surface créée

-

Surface démolie

-

Logements créés

-

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur RegistreDesPermis.fr.



Export généré le 14/08/2026 à 01:42 depuis RegistreDesPermis.fr.

Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	05009921Q0001
Type	Permis de demolir
État d'avancement	Autorisé
Nature du projet	-
Destination	-
Demandeur	ETS PUB FONCIER DE NORMANDIE
SIREN / SIRET	720500206 / 72050020600050

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2021
Autorisation	19/03/2021
Décision	19/03/2021
Ouverture chantier	-
Achèvement travaux	-
Prise en compte autorisation	2021-03
Prise en compte ouverture chantier	-
Dernière mise à jour Sitadel	202103

Localisation

Adresse	RUE DE GLORIA CARENTAN CARENTAN LES MARAIS 50500
Commune	Carentan Les Marais (50099)
Département	Manche (50)
Région	Normandie (28)
Code postal	50500
Parcelles cadastrales	AD 320, AD 323

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
-------------	-------	-------	---------	-------------	----------------

Logements

Total créés	-	Individuels créés	-
Collectifs créés	-	Démolis	-
1 pièce créé	-	2 pièces créés	-
3 pièces créés	-	4 pièces créés	-
5 pièces créés	-	6 pièces et plus créés	-
Logements sociaux	-	Logements PTZ	-

Codes métier et interventions

Type de dossier source	-
Statut source	Autorisé
Nature déclarée	-
Nature complétée	-
Destination principale	-
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	-
Type de transformation	-
Piscine	-
Garage	-
Extension	-
Surélévation	-

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	8f73cf2d-7bc4-4b5a-b912-718d6991f0a0
Première importation	19/05/2026 10:00
Dernière observation	19/05/2026 10:01

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
ETS PUB FONCIER DE NORMANDIE (EPF DE NORMANDIE)	720500206	Société du permis
AGNES JOSIANE EDITH FIRMIN LE BODO (LE BODO)	-	Administrateur
ALAIN ANDRE BERNARD MAHIEU	-	Administrateur
ALEXANDRE JEAN-MARC CEDRIC RASSAERT	-	Administrateur
ANNE ELISE MARIE SEGUY	-	Administrateur
ANNE LAURE MARTEAU RENAULD (MARTEAU)	-	Administrateur
ANTOINE ALEXANDRE MARIE EDOUARD DELAUNAY	-	Administrateur
BASTIEN DOMINIQUE CORITON	-	Administrateur
BERNARD JOSEPH ANICET LEROY	-	Administrateur
BERNARD MEYZIE	-	Administrateur
BERNARD PASCAL LOUIS TREHET	-	Administrateur
BERTRAND MARIE BELLANGER	-	Administrateur
BLANDINE AGNES BERNADETTE LEFEBVRE	-	Administrateur
CATHERINE ANGELIQUE CHRISTIANE GOURNEY LECONTE (LECONTE)	-	Administrateur
CATHERINE MARIE MONIQUE GHISLAINE FLAVIGNY (LE PELLETIER DE GLATIGNY)	-	Administrateur
CATHERINE NOELLE CHANTAL JEANNE MEUNIER (CHEVRET)	-	Administrateur
CHANTAL MARIE FERNANDE HENRY	-	Administrateur
CHRISTELLE ALINE HUGUETTE MSICA GUEROUT (GUEROUT)	-	Administrateur
CHRISTIAN ANDRE JEAN HAURET	-	Administrateur
CLAUDE PASCAL TALEB	-	Administrateur
CLOTILDE CECILE MARTINE EUDIER (DROUET)	-	Administrateur

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.